

Conseil de l'IUT du 27 septembre 2018

Vu l'article L 713.9 du Code de l'Education,
Vu l'article 12 des statuts de l'IUT,

Le Conseil de l'IUT s'est réuni en salle du conseil le jeudi 14 juin 2018, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur André JETTE, Président du Conseil de l'IUT.

Étaient présents :

Collège enseignants : Monsieur CORLAY, Monsieur TRICOTEAUX, Monsieur ABBA, Madame PARDINI, Monsieur POLET, Monsieur COSTERMANS, Monsieur DEBLECKER, Monsieur DUSSART, Madame PARMENTIER, Monsieur GRISLIN,

Collège BIATSS : Monsieur VUEBAT, Monsieur BOUTALEB, Madame BRISE

Collège des personnalités extérieures : Monsieur JETTE, Monsieur BIERI, Monsieur VINS, Monsieur FRANCOIS, Monsieur NICOLAS, Monsieur GUILLAUME

Collège Usagers : Néant

Personnalités invitées : Monsieur TREHOU, Madame RENAUX, Madame MASSA-TURPIN, Monsieur PETIT, Monsieur VERMEIREN, Madame DUBRULLE, Monsieur GRAMMONT, Monsieur VASSEUR, Madame PLUVINAGE

Ont donné pouvoir : Monsieur EZZEDINE à Monsieur TRICOTEAUX, Madame LEROY et Monsieur CIRY à Monsieur ABBA, Monsieur DELATTRE et Monsieur BAUDUIN à Monsieur JETTE, Monsieur GROS à Monsieur NICOLAS

Membres excusés : Néant

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président du Conseil ouvre la séance.

1 Approbation du compte rendu du conseil du 14 juin 2018

(Document envoyé aux conseillers)

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 Avenant à la convention de partenariat GEA / Lycée Wallon (DCG)

La parole est donnée à Monsieur le Chef de département GEA.

Ce dernier présente le projet d'avenant qui porte sur un rapprochement entre le DUT GEA et le diplôme de Comptabilité Gestion (DCG) du Lycée Wallon.

L'objectif de cet accord est :

- de permettre aux étudiants du DCG du Lycée Wallon d'obtenir le DUT GEA de l'IUT, ou l'obtention de crédits ECTS de cette formation le cas échéant ;
- de permettre aux étudiants de l'IUT, ayant obtenu leur DUT GEA, d'intégrer la 3^e année du DCG du Lycée Wallon.

Le projet d'avenant à la convention est approuvé à l'unanimité.

3 Evaluation de l'IUT et de départements

Monsieur le Directeur de l'IUT présente l'auto-évaluation (vague E 2020) sous forme d'analyse SWOT et donne la parole successivement aux chefs de département.

L'auto-évaluation de l'IUT et des départements est approuvée à l'unanimité.

4 Questions diverses

Monsieur le Directeur de l'IUT appelle les conseillers à se prononcer sur le futur logo de l'IUT.

Deux projets sont alors présentés.

Après débats, les conseillers proposent un 3^{ème} version : iut (avec lien entre les lettres) et i (noir) u (bleu) t (noir)

Le projet du nouveau logo de l'IUT est adopté à l'unanimité.

Fait à Valenciennes, le 27 septembre 2018
Pour le Président
Le Directeur de l'IUT



Eric CARTIGNIES